

Du Dix septième jour du mois de février mil huit cent cinquante, à neuf heures du matin

N°9

ACTE DE DÉCÈS de Marie Le Guen  
née à Lanmebert département  
des Côtes d'Armor âgée de soixante quinze ans,  
profession de débitante de cidre  
domiciliée de Lanmebert  
décédé le seize février — à neuf heures  
du soir — fille de des feux sœurs Le Guen  
et de Claudine Le Gilbran, veuve  
de Pierre Vitel.

... Du matin ou du soir  
On énoncera dans ce blanc si le défunt est garçon ou fille, marié ou veuf ou divorcé; rappeler, autant que possible, les noms et prénoms des père et mère du décédé, et ceux de l'autre époux.

La déclaration du décès sus-mentionné a été faite par  
François Gelin  
demeurant à Lanmebert — âgé de cinquante huit ans,  
profession de laboureur  
qui a dit être gendre  
de la défunte

Et par François Vitel  
demeurant à Lanmebert — âgé de trente huit — ans,  
profession de linctien  
qui a dit être fils  
de la défunte

Lecture donnée de ce que dessus, les comparant et témoins ont déclaré. ne savoir signer

Constaté suivant la loi, par moi Joseph Le Guen  
maire et Officier de l'Etat civil soussignant.

J. Le Guen